

comme celle dont vous aurez dorénavant le contrôle et qui a déjà fait beaucoup de bien.

Je demande au bon Dieu de bénir votre Revue et vos zélés collaborateurs ; je demande aux hommes de bonne volonté prêtres et laïques, désireux de faire du bien, d'en être les charitables et ardents propagateurs au milieu de nos catholiques populations de la ville et des campagnes.

Veillez agréer, monsieur le Supérieur, les vœux que je forme pour la diffusion de vos *Fleurs de la Charité* qui doivent continuer la Bibliothèque canadienne-française. Veillez recevoir en même temps l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† L. N. ARCH. DE CYRÈNE,
Administrateur.

A NOS ABOUNNÉS

Vous expliquer comment la Bibliothèque Canadienne-française est passée en sous-titre pour laisser aux *Fleurs de la Charité* la première place, serait satisfaire votre curiosité : comme je n'ai pas de raison pour cacher cette histoire je vais vous la narrer fidèlement.

Une bonne pensée ou un remords de conscience me poussa un beau matin chez un fournisseur de la ville. Depuis longtemps le pauvre homme me faisait crédit si bien que je pris la résolution de m'enrichir en payant mes dettes. Soit dit en passant le Patronage s'enrichit de la sorte depuis longtemps et pratique de plus en plus la pauvreté ; c'est sans doute l'exception nécessaire pour confirmer la règle. J'étais à peine allégé de mon argent qu'un monsieur à l'air très aimable mais quelque peu hésitant me demande si je suis bien le Supérieur du Patronage. J'osais à peine répondre pensant qu'il s'agissait d'une autre facture, mais comme je ne pouvais dire le contraire sans blesser la vérité je me fis connaître. J'avais tort de trembler. Mon interlocuteur, médecin distingué de Québec, me rappela un sermon que j'avais fait à l'église du Faubourg en faveur du Patronage. Il paraît (je le dis en rougissant modestement) que j'avais touché le cœur des auditeurs si bien que le soir à la veillée un groupe de citoyens du Faubourg s'était demandé